

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01713 Numéro SIREN : 805 025 012 Nom ou dénomination : ASAP GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 8111

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 200.00	1 185.53	14.47	254.47
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	1 068.50	1 068.50		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	3 812 879.00		3 812 879.00	3 812 879.00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total II		3 815 147.50	2 254.03	3 812 893.47	3 813 133.47
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	502 271.82		502 271.82	10 184.17
	Autres créances	715 351.90		715 351.90	792 920.45
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	770 035.60		770 035.60	1 267 776.50
	Charges constatées d'avance (3)				
Total III		1 987 659.32		1 987 659.32	2 070 881.12
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 802 806.82	2 254.03	5 800 552.79	5 884 014.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 54 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	54 000.00	60 000.00
	Réserves		
	Réserve légale	6 000.00	6 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 063 415.77	4 313 981.35
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	215 109.57	563 998.42
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	4 338 525.34	4 943 979.77
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
PROVISIONS	Total II		
	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	540 684.95	553 985.00
	Concours bancaires courants	78.62	86.80
	Emprunts et dettes financières diverses	450 000.00	364 079.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 116.84	10 911.60
	Dettes fiscales et sociales	459 147.04	10 972.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 462 027.45	940 034.82
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 800 552.79	5 884 014.59

(1) Dont à moins d'un an

1 040 739.08

940 034.82

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	484 559.85		484 559.85	76 886.81	
Chiffre d'affaires NET	484 559.85		484 559.85	76 886.81	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 401.73	578.85	
Autres produits			58.83	10.46	
Total des Produits d'exploitation (I)			487 020.41	77 476.12	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			21 638.43	12 399.79	
Impôts, taxes et versements assimilés			14 314.19	4 740.49	
Salaires et traitements			284 277.31	38 817.11	
Charges sociales			142 787.84	13 369.47	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			240.00	240.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			83.65	1.12	
Total des Charges d'exploitation (II)			463 341.42	69 567.98	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 678.99	7 908.14	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	256 963.84	603 560.18
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	491.39	775.08
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	257 455.23	604 335.26
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	11 438.65	16 145.98
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	11 438.65	16 145.98
2. Résultat financier (V-VI)	246 016.58	588 189.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	269 695.57	596 097.42
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	54 586.00	32 099.00
Total des produits (I+III+V+VII)	744 475.64	681 811.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	529 366.07	117 812.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	215 109.57	563 998.42

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

3 114.04

SARL E.C ROLAND TRAVERS

SAS ASAP GROUP

24 RUE SULLY PRUDHOMME

35000 RENNES

ANNEXE LEGALE

SARL E.C ROLAND TRAVERS

9 Place du vert Buisson

BP 67135

35170 BRUZ

02 99 52 52 22

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 069		
TOTAL	1 069		
Autres participations	3 812 879		
TOTAL	3 812 879		
TOTAL GENERAL	3 815 148		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 200	1 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 069	1 069
TOTAL			1 069	1 069
Autres participations			3 812 879	3 812 879
TOTAL			3 812 879	3 812 879
TOTAL GENERAL			3 815 148	3 815 148

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	502 272	502 272	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 830	1 830	
Groupe et associés	713 522	713 522	
TOTAL	1 217 624	1 217 624	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	266	266		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	540 498	119 209	421 288	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 117	12 117		
Personnel et comptes rattachés	176 059	176 059		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 666	127 666		
Impôts sur les bénéfices	59 437	59 437		
Taxe sur la valeur ajoutée	81 918	81 918		
Autres impôts taxes et assimilés	14 067	14 067		
Groupe et associés	450 000	450 000		
TOTAL	1 462 027	1 040 739	421 288	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	611 208			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	10.0000	6 000		6 000	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 495
Dettes fiscales et sociales	274 968
Total	284 729

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
INTERETS DES EMPRUNTS	5 665	3 806 665
Nantissement des actions AMC en garantie du remboursement des emprunts	3 801 000	
Total (1)		3 806 665

Engagements reçus

Intérêts sur emprunts restant dus	5 665
Total	5 665

ASAP GROUP
Société par Actions Simplifiée au capital de 54.000 €uros
Siège social : 24-26 Rue Sully Prudhomme
35000 RENNES
RCS RENNES n° 805 025 012

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux
Le deux juin
A 9 heures 30

Les associés de la société **ASAP GROUP**, Société par Actions Simplifiée au capital de 54.000 €uros, divisé en 5 400 actions de 10 € chacune de valeur nominale, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au cabinet ALTEC AVO'K situé 4 Parc de Brocéliande à SAINT GREGOIRE (35760), sur convocations du président de la société.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par le Président pour répertorier les associés présents, ceux ayant utilisé un pouvoir ou un bulletin de vote à distance y sont également mentionnés.

Le commissaire aux comptes titulaire, le cabinet COMEXPERT, représenté par Monsieur Bernard SCHUMACHER a été dûment convoqué par pli recommandé en date du 17 mai 2022, est présent.

Monsieur Guillaume SOULARD, en sa qualité de Président, préside l'Assemblée.

Monsieur Daniel SOULARD est désigné comme scrutateur et accepte cette fonction.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président et le Scrutateur, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 5.400 actions sur les 5.400 émises par la société.

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer, et qu'elle est réunie sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport de Gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Quitus aux dirigeants et au Commissaire aux Comptes ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

65 

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- Le rapport de gestion ;
- Le texte du projet des résolutions proposées par le Président à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux Comptes, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont été communiqués aux associés préalablement à la présente réunion de l'Assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président, puis du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président donne lecture du rapport du président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et des rapports sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 215.109.57 €.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* et de l'article 223 *quinquies* du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses somptuaires ni de frais généraux non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

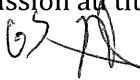
L'Assemblée Générale donne également au Commissaire aux Comptes titulaire un *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de sa mission au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée :

Vote pour : 54.00

Vote contre :

Abstention :



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 215.109.57 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 215.109.57 €uros

* En totalité à titre de dividendes aux associés215.109,57 €

Soit un total de215.109,57 €

* Complété par un prélèvement sur le poste « Autres réserves » de134.890,43 €
Après affectation, le poste « Autres réserves » s'élève à 3.928.525,34 €

Pour former un dividende global de350.000 €uros
Soit un dividende de 64,8148 € par action.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 3.988.525,34 €uros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Conformément à l'article 117 quater du CGI (tel que modifié par la loi de finances pour 2018 n°2017-1837), le montant des dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est soumis au prélèvement forfaitaire au taux de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu, sauf dispense.

Les dividendes perçus seront soumis à l'impôt sur le revenu l'année suivant celle du versement (selon le prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,8% ou sur option selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu).

Il est précisé qu'en cas d'option pour le barème progressif la totalité des revenus distribués est éligible à l'abattement de 40%, et que le prélèvement forfaitaire au taux de 12,8% ne présente pas un caractère libératoire.

En outre, le montant des dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France dans le cadre d'une activité non professionnelle, est soumis au prélèvement forfaitaire libératoire au taux de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Les prélèvements (au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux) seront opérés par la société distributrice et déclarés dans les 15 jours du mois suivant la mise en paiement.

65

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

EXERCICES	Dividende total	Dividende net/action	Répartition des dividendes au regard du droit à l'abattement	
			Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/2020	250.000 €	12,5 €		250.000 €
31/12/2019	-	-	-	-
31/12/2018	-	-	-	-

Cette résolution est adoptée :

Vote pour : 54.00

Vote contre :

Abstention :

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve expressément les conventions réglementées mentionnées dans le rapport du commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée :

Vote pour : 54.00

Vote contre :

Abstention :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

Cette résolution est adoptée :

Vote pour : 54.00

Vote contre :

Abstention :

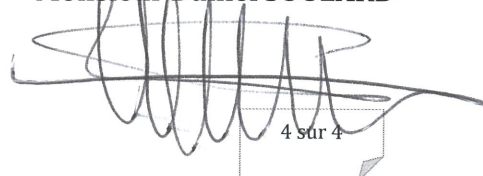
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance et le scrutateur.

Le Président
Monsieur Guillaume SOULARD



Le scrutateur
Monsieur Daniel SOULARD



4 sur 4

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

ASAP GROUP

Société par actions simplifiée
au capital de 54 000 €

24-26 Rue Sully Prudhomme
RENNES (Ille et Vilaine)

R.C.S RENNES 805 025 012

Exercice clos le 31 décembre 2021

COMEXPERT AUDIT

Commissaire aux Comptes

Centre d'affaires Edonia

BP 76221

35762 Saint-Grégoire Cedex

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de la société ASAP GROUP Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société ASAP GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASAP GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

MA.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

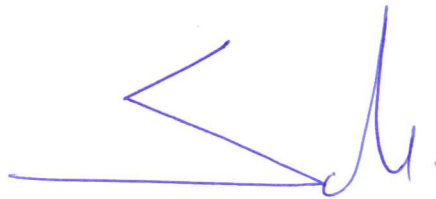
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire, le 17 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

COMEXPERT AUDIT



Bernard SCHUMACHER

SAS ASAP GROUP

24 RUE SULLY PRUDHOMME

35000 RENNES

COMPTES ANNUELS

SARL E.C ROLAND TRAVERS

9 Place du vert Buisson

BP 67135

35170 BRUZ

02 99 52 52 22

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 200.00	1 185.53	14.47	254.47
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	1 068.50	1 068.50		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	3 812 879.00		3 812 879.00	3 812 879.00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total II		3 815 147.50	2 254.03	3 812 893.47	3 813 133.47
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	502 271.82		502 271.82	10 184.17
	Autres créances	715 351.90		715 351.90	792 920.45
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	770 035.60		770 035.60	1 267 776.50
	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	1 987 659.32		1 987 659.32	2 070 881.12
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 802 806.82	2 254.03	5 800 552.79	5 884 014.59

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

31.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 54 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	54 000.00	60 000.00
	Réserves		
	Réserve légale	6 000.00	6 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 063 415.77	4 313 981.35
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	215 109.57	563 998.42
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	4 338 525.34	4 943 979.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	540 684.95	553 985.00
	Concours bancaires courants	78.62	86.80
	Emprunts et dettes financières diverses	450 000.00	364 079.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 116.84	10 911.60
	Dettes fiscales et sociales	459 147.04	10 972.42
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 462 027.45	940 034.82
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 800 552.79	5 884 014.59
(1) Dont à moins d'un an		1 040 739.08	940 034.82

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	484 559.85		484 559.85	76 886.81	
Chiffre d'affaires NET	484 559.85		484 559.85	76 886.81	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 401.73	578.85	
Autres produits			58.83	10.46	
Total des Produits d'exploitation (I)			487 020.41	77 476.12	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			21 638.43	12 399.79	
Impôts, taxes et versements assimilés			14 314.19	4 740.49	
Salaires et traitements			284 277.31	38 817.11	
Charges sociales			142 787.84	13 369.47	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			240.00	240.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			83.65	1.12	
Total des Charges d'exploitation (II)			463 341.42	69 567.98	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 678.99	7 908.14	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	256 963.84	603 560.18
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	491.39	775.08
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	257 455.23	604 335.26
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	11 438.65	16 145.98
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	11 438.65	16 145.98
2. Résultat financier (V-VI)	246 016.58	588 189.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	269 695.57	596 097.42
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	54 586.00	32 099.00
Total des produits (I+III+V+VII)	744 475.64	681 811.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	529 366.07	117 812.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	215 109.57	563 998.42

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

3 114.04

SARL E.C ROLAND TRAVERS

73

SAS ASAP GROUP

24 RUE SULLY PRUDHOMME

35000 RENNES

ANNEXE LEGALE

SARL E.C ROLAND TRAVERS

9 Place du vert Buisson

BP 67135

35170 BRUZ

02 99 52 52 22

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

B.A.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 069		
TOTAL	1 069		
Autres participations	3 812 879		
TOTAL	3 812 879		
TOTAL GENERAL	3 815 148		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 200	1 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 069	1 069
TOTAL			1 069	1 069
Autres participations			3 812 879	3 812 879
TOTAL			3 812 879	3 812 879
TOTAL GENERAL			3 815 148	3 815 148

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	502 272	502 272	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 830	1 830	
Groupe et associés	713 522	713 522	
TOTAL	1 217 624	1 217 624	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	266	266		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	540 498	119 209	421 288	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 117	12 117		
Personnel et comptes rattachés	176 059	176 059		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 666	127 666		
Impôts sur les bénéfices	59 437	59 437		
Taxe sur la valeur ajoutée	81 918	81 918		
Autres impôts taxes et assimilés	14 067	14 067		
Groupe et associés	450 000	450 000		
TOTAL	1 462 027	1 040 739	421 288	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	611 208			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	10.0000	6 000		6 000	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 495
Dettes fiscales et sociales	274 968
Total	284 729

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 806 665
INTERETS DES EMPRUNTS	5 665	
Nantissement des actions AMC en garantie du remboursement des emprunts	3 801 000	
Total (1)		3 806 665

Engagements reçus

Intérêts sur emprunts restant dus	5 665
Total	5 665

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	60 000	60 000	60 000	60 000	54 000
Nbre des actions ordinaires existantes	6 000	6 000	6 000	6 000	5 400
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	80 454	78 081	73 157	76 887	484 560
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 068 661	1 086 854	758 370	596 337	269 936
Impôts sur les bénéfices	38 959	38 937	53 389	32 099	54 586
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 029 120	1 047 651	704 741	563 998	215 110
Résultat distribué					250 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	171.62	174.65	117.50	94.04	39.88
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	171.52	174.61	117.46	94.00	39.84
Dividende distribué à chaque action					46.30
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	284 277
Montant de la masse salariale de l'exercice	37 478	38 595	37 553	38 817	142 788
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	19 351	15 002	12 910	13 369	